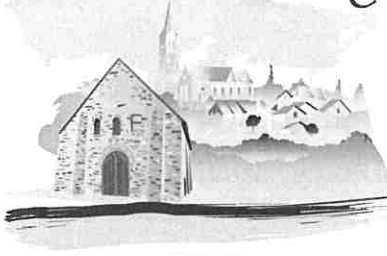


Saint-Aubin des-Châteaux



MAIRIE
2, Place de l'église
44110 SAINT-AUBIN DES CHATEAUX
☎ 02.40.28.47.13 ☎ 02.40.28.42.24
Courriel mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr
Site Internet www.saint-aubin-des-chateaux.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL

2023-79 du 9 JUIN 2023

règlementant la circulation rue du Menhir et le stationnement des véhicules sur la rue du Bois de la Roche côté impair à l'occasion du concert du 15 juillet 2023 organisé par l'ARCEL

Le Maire de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-2, et L 2213-2 ;

Vu le concert de plein air avec entrée gratuite devant se dérouler au terrain des sports situé allée des sports, le 15 juillet 2023, organisé par l'association ARCEL sise 2 place de l'Eglise à Saint-Aubin-des-Châteaux

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions permettant de faciliter l'accès des services d'urgence sur les lieux de la fête ;

Arrête

- Article 1 -** Le stationnement de tous les véhicules sera interdit du samedi 15 juillet 2023 à 15h00 au dimanche 16 juillet 2023 à 15h00 : rue René Guy Cadou, rue du Menhir et rue du Bois Vert et, ce, des côtés de la route ;
- Article 2 -** Durant cette même période, la circulation des véhicules sera interdite sur la rue du Menhir, à l'exception des résidents de la rue, des artistes intervenant pour ce concert et des services de secours.
- Article 3 -** La signalisation qui sera fournie par la commune sera mise en place et enlevée par les organisateurs sous la responsabilité de Monsieur Jean-Paul PESLERBE, responsable sécurité pour cette manifestation.
- Article 4 -** Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Châteaubriant et les organisateurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise au Service départemental d'incendie et de secours – groupement territorial de Riaillé.

Fait à Saint-Aubin des Châteaux
le 9 JUIN 2023

Le Maire

